

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SUMMER CAMP C3 YOUTH - YOUNG ADULTS

Informations générales

- Dans le cas d'un paiement du camp en une facture, le participant s'engage à la payer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.
- Dans le cas d'un paiement échelonné, le participant s'engage à payer CHF 150.— dans les quinze jours qui suivent la réception de la facture, puis CHF 150.— au 31 mars 2025 et le solde au 31 mai 2025. Si le participant s'inscrit après une de ces échéances, il s'engage à payer selon l'arrangement qui sera fait avec la direction de camp.
- Dans le cas où le participant déciderait de ne plus participer au camp, se fier aux conditions d'annulation.
- En cas de retard de paiement, un rappel sera envoyé par email. Si aucune suite n'est donnée au rappel, l'inscription sera annulée et la place attribuée à une autre personne.
- Une confirmation d'inscription est envoyée par e-mail suite à l'inscription. Cet e-mail sera envoyé à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
- Environ une semaine avant le camp, un e-mail d'information sera envoyé à chaque participant contenant le lieu de rendez-vous pour le départ et toutes les informations spécifiques au camp.
- Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place.
- Les participants YOUTH doivent nous faire parvenir, avant le début du camp, la charte de conduite signée par leurs soins et s'engager à la respecter. De plus, les participants mineurs (moins de 18 ans) inscrits au camp doivent obligatoirement faire parvenir, avant le début du camp, une autorisation signée du représentant légal. Les documents sont à envoyer à l'adresse postale :
C3 Lausanne, A l'att. de Benoît Guignard, Ch. du Pré-de-la-Tour 7, 1009 Pully ou par e-mail à jeunesse@c3lausanne.ch.
- Les participants ayant un régime alimentaire spécial ou devant prendre des médicaments s'occuperont eux-mêmes de faire le nécessaire pour passer un bon camp.
- Des photos et des vidéos sont prises pendant le camp. C3 Lausanne se garde le droit d'utiliser ces images à des fins de promotion et de publicité. En s'inscrivant, le participant accepte que des images de lui puissent être utilisées.
- Les jeunes ne seront pas sous surveillance constante. Le campeur doit avoir 15 ans révolus et être capable de se prendre en main.

Assurances - dégâts

- C3 Lausanne n'assure en aucun cas les participants en cas de maladie ou accident. Toute assurance est à la charge des participants.
- Tous les participants doivent avoir une RC privée.
- C3 Lausanne n'assume aucune responsabilité pour les dégâts commis par des campeurs sur les biens d'autres campeurs.
- Tous dommages causés à du matériel de C3 Lausanne, ou appartenant au lieu de séjour, seront facturés au responsable des dégâts.

Conditions d'annulation

- Si le participant ne veut ou ne peut plus venir au camp, il devra informer le directeur du camp par email (jeunesse@c3lausanne.ch).
- En cas d'annulation avant le 31 mai 2025, le prix du camp sera remboursé.
- Dès le 1 juin 2025, aucun remboursement ne sera effectué.

Principes de conduite

- Être respectueux des autres (participants, leaders, et toute personne rencontrée sur le campus du Lazaret)
- Respecter le règlement du centre de vacances du Lazaret
- Respecter le silence total à partir de **23h00** dans les dortoirs et les couloirs
- Participer au programme du camp (activités, soirées, repas, etc.) et respecter les horaires
- Se baigner uniquement sur les plages surveillées
- Informer un des responsables par message si je me rends à Sète avec un groupe lors des temps libres (YTH uniquement)
- Ne jamais sortir seul du campus
- Rester sur le campus après le repas du soir (YTH uniquement)
- Ne pas consommer de substance illégale (y.c. marijuana) durant la durée totale du camp
- Ne pas consommer d'alcool si je suis mineur
- Si je suis fumeur, je fume à l'écart des autres et discrètement
- Respecter la non-mixité dans les dortoirs, les douches, WC et tous lieux clos (nuit et jour)

En cas de non-respect de ces principes de conduite, le participant peut être renvoyé du camp. Dans ce cas, les frais de retour sont à la charge du participant.